

Profession de Foi

« Le Conseil scientifique du CNRS veille à la cohérence de la politique scientifique du centre en liaison avec l'ensemble des instances scientifiques consultatives du Comité national. »

« Le Conseil scientifique d'institut conseille et assiste par ses avis et ses recommandations le directeur de l'institut de manière prospective sur la pertinence et l'opportunité des projets et activités de l'institut. »

La vocation première du CNRS est d'effectuer des recherches présentant un intérêt pour la science ainsi que pour le progrès technologique, social et culturel du pays. Elle se doit d'être multidisciplinaire, tournée vers le long terme et ouverte sur l'inconnu. Ces objectifs ne peuvent aboutir qu'en soutenant sans équivoque la recherche fondamentale dans sa pluralité et en protégeant de manière rigoureuse l'autonomie des chercheurs dans la conduite de leurs travaux. Les seuls paramètres d'évaluation doivent être la qualité des résultats générés, l'impact des productions scientifiques à court et long terme, les compétences et l'expertise des différents acteurs dans leur diversité.

Une fois élue, je m'engage :

- ✓ A soutenir par une politique volontariste et indépendante dans tous les secteurs de la recherche, autant fondamentale que plus appliquée afin d'accroître et de développer les connaissances dans la ligne de la mission première du CNRS, permettant ainsi au CNRS de jouer un rôle majeur dans la recherche nationale et internationale.
- ✓ A soutenir une augmentation des crédits récurrents aux équipes, essentiel au développement d'une recherche fondamentale pérenne et de qualité qui seul pourra répondre aux nouveaux défis qui nous attendent.
- ✓ A soutenir une augmentation du recrutement de tous les personnels permanents, dont les chercheurs et les ITA dont le nombre a cruellement diminuer ces 10 dernières années, compromettant l'avenir de la recherche à moyen terme. Cela permettra de limiter la précarité, notamment celle de jeunes chercheurs/euses, engendrée par les contrats a durée limitée et la politique de mission.
- ✓ A soutenir une amélioration de l'équilibre femme/homme à tous les niveaux et dans toutes les catégories de personnels.
- ✓ A soutenir un rapport équilibré avec une attribution claire des rôles de chacune des parties dans les interactions nécessaires avec l'Université, ainsi qu'avec les autres organismes de recherches.
- ✓ A soutenir une évaluation scientifique rigoureuse et transparente, basée sur la qualité effective des productions scientifiques ainsi que sur les différentes missions assumées à chaque niveau par les différents personnels de recherches.

Je m'engage a rendre compte des débats et des décisions prises auprès de tous les personnels des unités de recherche dans la plus grande transparence et dans le respect de la confidentialité requise.